

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Belleville-detection>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Belleville sur Loire : Détection tardive de l'indisponibilité partielle du système d'alimentation de secours en eau des générateurs de vapeur du réacteur n° 2**

29 décembre 2012

France : Belleville sur Loire : Détection tardive de l'indisponibilité partielle du système d'alimentation de secours en eau des générateurs de vapeur du réacteur n° 2

Le 29 décembre 2012 alors que le réacteur n°2 était en fonctionnement, l'exploitant du centre nucléaire de production d'électricité de Belleville sur Loire intervient pour remettre en conformité une turbopompe d'alimentation de secours identifiée indisponible la veille. Lors de cette intervention, une erreur de manipulation a rendu indisponible la deuxième turbopompe d'alimentation de secours.

Le système d'alimentation de secours en eau des générateurs de vapeur (système ASG) fournit l'eau nécessaire à l'évacuation de la puissance du réacteur en cas de défaillance partielle ou totale du système d'alimentation normale.

Il est composé de deux circuits (voies) redondants comportant chacun une pompe et une turbopompe. La turbopompe est entraînée par une turbine, elle-même actionnée par de la vapeur prélevée sur les générateurs de vapeur. Ainsi, même en cas de perte des alimentations électriques, la turbopompe est en mesure d'assurer à elle seule l'alimentation en eau des générateurs de vapeur.

Lors de l'intervention visant à redonner sa disponibilité à la première turbopompe, une erreur a conduit à couper également l'alimentation électrique du pré-graissage de la seconde turbopompe. Cette pompe est conçue pour pouvoir fonctionner sans pré-graissage en situation incidentelle. Ce défaut de pré-graissage est néanmoins considéré comme un critère d'indisponibilité partielle de la pompe. Cette situation a duré 8 heures et 10 minutes avant la remise en conformité des circuits. Le personnel en salle de commande n'a pas, sur le moment, identifié l'indisponibilité cumulée sur les deux turbopompes.

Or, en cas d'indisponibilité partielle des deux voies du circuit ASG simultanément, l'exploitant dispose de 8 heures pour amener le réacteur vers un état dans lequel les générateurs de vapeur ne sont plus utilisés, conformément aux spécifications techniques d'exploitation (STE).

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur le personnel ni sur l'environnement de l'installation. En cas d'enclenchement du système ASG, les deux pompes encore disponibles auraient été sollicitées.

Toutefois, en raison de la détection tardive et du non-respect de la conduite à tenir en cas d'indisponibilité partielle des deux voies du circuit ASG, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incidents-des-installations-nucleaires/Detection-tardive-de-l-indisponibilite-partielle-du-systeme-d-alimentation-de-secours-en-eau-des-generateurs-de-vapeur-du-reacteur-n-2>